

Extraits des décisions du conseil municipal du 27 juin 2024

Le procès verbal sera publié en mairie et sur son site web, après son approbation, lors du prochain CM

Délibérations votées à l'unanimité :

- Mise en conformité des parcours d'évacuation de l'école et de la salle polyvalente : demandes de subventions.
- Assainissement du bourg : demandes de subventions.
- Contrat restauration scolaire 2024-2025 - Le prix du repas passera de 3,73 € à 4,07 € .
- TE38 – Travaux sur réseaux d'éclairage public Tranche 4 - Ils seront réalisés en 2025 et permettront de passer en éclairage par Led (24 W au lieu 90 W) aux Angelas et à la Roche - Une dernière tranche de travaux réalisables en 2026 permettra d'avoir un parc 100 % Led sur la commune.
- Captages de Leygat - Abandon définitif de ressources en eau destinées à la consommation humaine - Le hameau est maintenant alimenté par le réservoir du Siguret. Les travaux pour faire de même au Roussillon et aux Nicollaux ne sont pas encore terminés.
- Définition de zones d'accélération des énergies renouvelables sur la commune - **En savoir plus, pages suivantes.**
- Dissolution de l'ASA des Verneys
- Renouvellement de la convention de servitude avec ENEDIS sur la parcelle AB 238 (casernes des pompiers).

Questions diverses : Quelques informations

- Réhabilitation du bâtiment de l'école et de la salle polyvalente. Après le diagnostic de l'existant, les deux architectes ont présenté des scénarii au comité de pilotage (COFIL), constitués d'élus, enseignants, agents communaux, Présidents d'association (pour la salle polyvalente) et d'une représentante de l'AGEDEN pour l'aspect énergétique.
- Analyse des bassins par l'ARS en juillet- août. Tous les bassins, non porteurs de la plaque "Eau non contrôlée" seront susceptibles d'être analysés par l'ARS (Agence Régionale de Santé)
- Les deux premières analyses de l'eau de baignade en 2024 ont été de qualité moyenne à cause de la présence d'entérocoques intestinaux, dû aux fortes pluies du mois juin, tout est maintenant rentré dans l'ordre. Chaque année un travail est réalisé (avec PPV) pour curer les ruisseaux qui alimentent le lac afin d'augmenter la vitesse de renouvellement de l'eau. Les résultats d'analyse sont dans l'onglet Tourisme de notre site web.
- Dissolution du Syndicat Intercommunal d'Electricité du Drac (SIE-DRAC). Ce syndicat gère notre éclairage public avant d'être remplacé par le TE28 (Territoire Energie Isère) . Il n'est pas encore dissous mais quand ce sera fait les 11 communes adhérentes se partageront son actif.
- Nous l'avons tous constaté, Valbonnais ne peut plus accueillir convenablement toutes les voitures qui viennent au plan d'eau lors des grands événements et même lors de certains Week-End chauds et ensoleillés. On n'ose imaginer ce qui se passerait si les secours sont appelés sans qu'ils ne puissent circuler. Quelques champs sont bien mis heureusement à disposition par leurs propriétaires et leurs fermiers et nous les remercions beaucoup pour l'aide qu'ils nous portent sachant que c'est leur outil de travail qui est sacrifié. Malgré tout, des places de stationnement manquent et il n'y a même pas de parkings en périphérie que l'on pourrait rejoindre avec des navettes et il n'y a plus depuis longtemps de transport commun hormis pour les scolaires pour rejoindre La Mure. Le Maire va réunir un groupe de travail avec la gendarmerie et les pompiers pour trouver sinon une solution, au moins une amélioration.
- Démarchage à domicile pour nettoyer les toits en fibro-ciment. Comme l'an dernier des artisans font du démarchage à domicile pour nettoyer les toits en fibro-ciment (donc contenant de l'amiante). Il faut s'assurer de leur habilitation "amiante" et que les déchets aillent bien ensuite en déchèterie. Les professionnels conseillent de refuser leur proposition de peindre les toits.

Questions diverses : Projets en cours

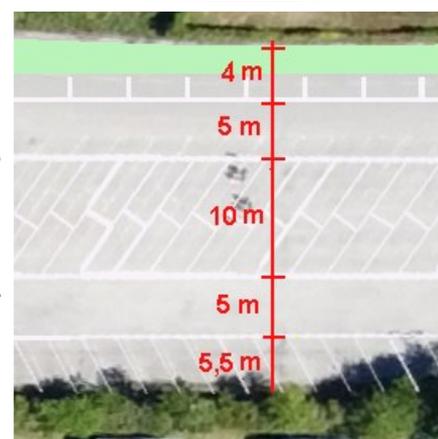


- Un panneau d'interdiction de stationner sur l'aire réservée au "Aller Vers", sauf les ayant droits dont la liste sera accessible en scannant le QR-CODE qui sera installé sur le site.
Un panneau annonçant l'école en remplacement de celui qui avait été arraché dans un accident
- Barrière ou potelets pour protéger l'entrée de l'école (attente de la validation par le SDIS)
- Installation de mobilier urbain sur la Place du centre (table et banc) et le pôle multisport du Siguret (poubelle)
- Divers achats : climatiseur mobile, enceinte Bluetooth pour les cérémonies mémorielles, poubelle de tri dans la salle polyvalente.
- Divers travaux sont prévus : changement de volets des fenêtres du secrétariat de mairie, création d'une rampe d'accès entre la cour de l'école et le champ en contre bas (pour mettre les enfants à l'abri lors d'un incendie et pour leur faire profiter d'un espace vert et ombragé), modification des marches d'accès au hall d'entrée du bâtiment "Les al-leman".



Questions diverses : "Projets de projets" en réflexion

- Aménagement pour ralentir les voitures avant la place de l'école, au niveau de la supérette. Le choix se fera entre un plateau surélevé ou un système de feux récompenses (passe au vert si la vitesse ne dépasse pas les 30km/h autorisés).
- Alternat pour sécuriser les riverains des maisons 712 et 716 rue Principale. Dans un premier temps un essai sera fait en installant une quille.
- Remplacement de la Fiat des services techniques par un Piaggio Porter N6
- Ralentissement des voitures au plan d'eau (aux "Habits"). La zone est classée "zone de rencontre", ce qui signifie que la vitesse y est limitée à 25 km/h. C'est en contradiction avec la largeur excessive des voiries (8 m pour la voie principale et 6 m pour la contre-allée). Limiter ces largeurs à 5m libèrerait, en plus, 4m pour créer des places de parking en créneau (2m30) et 1,70 m de cheminement piéton.



Le parking existant

Questions diverses : Réalisations depuis le dernier Conseil municipal



Réparation de la passerelle de la Dreyre (RTM)



Jeux installés au pôle multisport



Mis à jour des panneaux informatifs



Leygat alimenté par le réservoir du Siguret

Résultats à Valbonnais des élections
Européennes du 9 juin 2024

**Resultats des élections
Européennes du 9 juin**

Candidat	Voix	%/exprimes
BARDELLA Jordan	81	30,57%
HAYER Valérie	45	16,98%
GLUCKSMANN Raphael	42	15,85%
BELLAMY François Xavier	24	9,06%
LASSALLE Jean	22	8,30%
TOUSSAINT Marie	16	6,04%
AUBRY Manon	12	4,53%
DEFFONTAINE Léon	9	3,40%
MARECHAL Marion	4	1,51%
WEHRLING Yann	3	1,13%
GOVERNATORI Jean-Marc	2	0,75%
Nombre de candidats ayant recueilli une seule voix	5	1,89%
Blancs	7	
Nuls	9	
Participation		%/inscrits
Inscrits	457	
Exprimés	265	
Votants	281	61,49%
Abstentions	176	38,51%

Résultats à Valbonnais des élections
Législatives du 30 juin 2024

**Resultats des élections
Legislatives (Tour 1) du 30 juin**

Candidat	Voix	%/exprimes
BATTISTEL Maie-Noëlle	157	48,01%
MALANDRINO Anne-Marie	87	26,61%
DE CARO Evelyne	40	12,23%
VEYRET Alexandra	36	11,01%
BABUT David	4	1,22%
ZIEGLER ALAIN	3	0,92%
Blancs	6	
Nuls	1	
Participation		%/inscrits
Inscrits	457	
Exprimés	327	
Votants	334	73,09%
Abstentions	123	26,91%

Résultats à Valbonnais des élections
Législatives du 30 juin 2024

**Resultats des élections
Legislatives (Tour 2) du 7 juillet**

Candidat	Voix	%/exprimes
BATTISTEL Maie-Noëlle	201	63,61%
MALANDRINO Anne-Marie	115	36,39%
Blancs	17	
Nuls	9	
Participation		%/inscrits
Inscrits	457	
Exprimés	316	
Votants	342	74,84%
Abstentions	115	25,16%



A noter sur votre agenda

- Samedi 31 aout, traversée de Valbonnais du Raid Gram, en VTT - Animations au plan d'eau
- Lundi 2 septembre : rentrée des classes
- Vendredi 13 septembre à 19h00 : Réunion des Présidents d'associations
- Samedi 14 septembre de 17h00 à 18h30 : 10ème Forum des associations
- Mardi 24 septembre, de 14h à 17h : Passage du Camion France-Services , place de l'école.
- Samedi 28 septembre, au camping : Run and Cheers, la course de trails et de bières artisanales.

Le tri encore simplifié !

Vous n'avez plus à séparer les emballages des papiers, vous les déposerez (toujours en vrac) dans le même bac jaune (ou bleu). Le verre doit toujours être déposé dans le bac vert.

Des déchets bien triés, se sont des déchets qui peuvent être valorisés !



Résultats de la concertation sur les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAE nR)

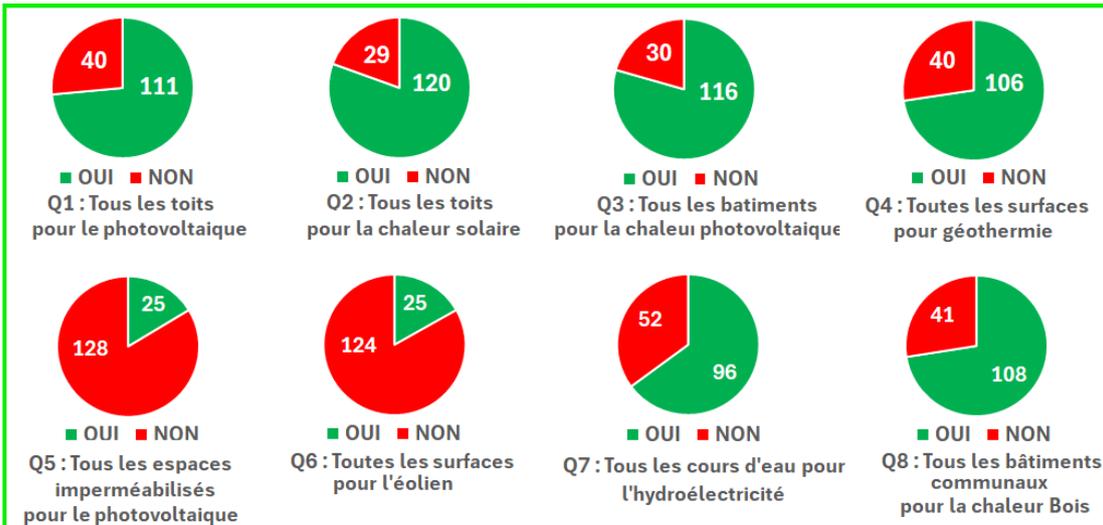
Nous rappelons que chaque commune doit définir des Zones d'Accélération d'Énergie Renouvelables (ZAE nR) sur son territoire. Nous avons choisi l'option de définir, pour chaque type d'énergie, une autorisation globale sur toute la commune sauf exception due aux réglementations en vigueur. Nous avons mis en place une concertation sous forme de questionnaire et nous nous sommes engagés de suivre les avis de cette concertation à condition que la participation soit supérieure à 25% des inscrits sur la liste électorale.

INSCRITS SUR LA LISTE ELECTORALE	457
NOMBRE DE VOTANTS	167
VOTES NULS	15
VOTES EXPRIMES	152
PARTICIPATION	33,26%

La participation

167 personnes ont donné leur avis, 15 bulletins étaient nuls et il y a donc eu 152 votes exprimés, soit 33,26% de participation. Cette participation nous engage à suivre les avis des votants

Les résultats



Suite à ces résultats seulement 6 zones sont inscrites par délibération du Conseil municipal :

1. Tous les toits pour la production **d'électricité solaire photovoltaïque**
2. Tous les toits pour la production **de chaleur solaire thermique**.
3. Tous les bâtiments pour la production de **chaleur bois Energie individuelle**
4. Toutes les surfaces pour la production **de chaleur Géothermique**
7. Tous les cours d'eau pour la production d'**électricité hydroélectriques**
8. Tous les bâtiments communaux pour la **production de chaleur de bois Energie avec réseau de chaleur**.

Cela clôt un long processus démocratique commencé par la réunion publique du 20 décembre 2023.

Le Conseil municipal se félicite de la bonne participation des Valbonnetins mais regrette, malgré tout, que de trop nombreuses personnes n'aient pas conscience de la nécessité de développer les énergies renouvelables, pour lutter contre le dérèglement climatique (il n'y a pas un jour sans catastrophe qui lui est imputée) et pour renforcer l'autonomie énergétique de notre pays face à un contexte géopolitique mondial si préoccupant.

Une nouvelle animation à Valbonnais le samedi 28 septembre au camping Valbonheur



Le mot du Maire,

Nous sommes ravis de vous annoncer l'arrivée d'une toute nouvelle épreuve dans notre village : le Run and Cheers ! Cet événement festif, où se mêlent le trail, la randonnée, la musique, la gastronomie et les brasseurs artisanaux locaux, promet d'être une expérience inoubliable pour tous. Nous comptons sur la participation et l'accueil chaleureux de tous les habitants de Valbonnais pour faire de cet événement une réussite. Par ailleurs, l'association organisatrice est vivement à la recherche de bénévoles. Si vous êtes disponible et souhaitez contribuer à cet événement, n'hésitez pas à contacter Florence au **06 45 46 97 26** ou runandcheers@gmail.com .

Merci à tous pour votre précieuse aide et votre mobilisation. Ensemble, faisons de cette première édition du Run and Cheers un moment mémorable pour notre village !